



Réf. Farde e-Assemblées : 2383189

N° OJ : 60

Projet d'Arrêté - Conseil du 29/03/2021

Objet : Convention entre l'asbl Brussels Major Events et la Ville de Bruxelles pour 2021.

Le Conseil communal,

Considérant que l'asbl Brussels Major Events est un organe technique, constitué en cellule d'appui aux côtés de l'administration des Affaires Economiques et des associations de commerçants et d'entreprises, et a pour objet social notamment de contribuer activement au développement, à la mise en valeur et au rayonnement des entreprises et des commerces sous toutes leurs formes, tant fixes qu'ambulants, sur le territoire de la Ville de Bruxelles;

Considérant que la Ville de Bruxelles a prévu en budget ordinaire de 2021 un subside nominatif au bénéfice de l'asbl d'un montant de 640.000,00 EUR pour couvrir les frais de fonctionnement;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

DECIDE :

Article unique : la convention pour l'octroi d'un subside pour l'exercice 2021 entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Brussels Major Events ayant pour but de fixer le mode d'utilisation du subside octroyé par la Ville est adoptée.

Annexes :

[Convention entre l'asbl Brussels Major Events et la Ville de Bruxelles pour 2021 FR \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)